

# Compte rendu de la séance du 18 février 2021

Département du Cantal

République Française  
Commune de Crandelles

---

**Nombre de membres**

**en exercice :** 15

**Présents :** 14

**Votants :** 15

**Séance du jeudi 18 février 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-huit février l'assemblée régulièrement convoqué le 11 février 2021, s'est réuni sous la présidence de Jean - Louis VIDAL

**Sont présents :** Jean - Louis VIDAL, Elie MALBOS, Geneviève CALVET, Patrick DELORT, Fabrice GARDILLE, Isabelle MONPEYSSEN, Aurore MACHEIX, Bruno JUPON, Stéphane POUZET, Cécilia ESCASSUT, Damien BROUSSE, Jean-Philippe MAGNE, Florence MINAND, Stéphane JUILLARD

**Représentés :** Dalida GONCALVES par Isabelle MONPEYSSEN

**Excuses :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Geneviève CALVET

---

## **Ordre du jour :**

Compte de gestion

Compte administratif

Affectation résultat de fonctionnement

Demande de subvention DSIL relance exceptionnelle 2021 Salle de convivialité et multi activités

Dérogation scolaire

Cession terrain Caput

Création adresse Route du Bourret

Questions diverses

## **Délibérations du conseil :**

### **DEMANDE DE SUBVENTION DSIL RELANCE 2021 POUR LA CREATION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITE ET MULTIACTIVITE (DE 2021\_0005)**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de compléter l'équipement de la zone de loisirs de Crandelles (la rénovation des vestiaires de foot a été prévue) par la création d'une salle de convivialité et multi activités. C'est l'Atelier d'Architecture Cyril Vidal à Saint Cernin qui réalisera ce projet.

Elle aura plusieurs objectifs :

- le premier c'est d'être une salle de convivialité à disposition après les matchs des équipes de football

- le deuxième sera l'accueil d'organismes de façon ponctuelle pour un public bien déterminé (CLIC, Centre Social...) ceci du fait d'un accroissement progressif de la population communale et en particulier des seniors.

En ce qui concerne la salle de convivialité et multi activités, le montant total de la réalisation s'élèvera à 126 500 € HT auquel se rajoutent 12,8 % de frais d'honoraires soit un total de 142 692€.

Pour la réalisation de cette salle plusieurs subventions vont être demandées :

- La DETR pour une participation de 30% soit un total de 42 807 €.

- Le Plan de Relance DSIL 2021 exceptionnelle, montant de 10% soit 14 269 €

- Au niveau de la Région dans le cadre de la ligne sectorielle équipements sportifs, une aide de 20% est attendue sur la totalité des travaux soit la somme de 28 538 € espérée.

Parallèlement un dépôt de dossier d'aide au niveau de la FFF (Fédération Française de Football) sera déposé, nous laissant espérer un taux de subvention de 5% soit environ 7 134 €

- Un autofinancement de la Mairie pour équilibrer ce budget soit 49 944 € (s'il n'est pas possible un emprunt sera envisagé en dernier recours).

Les travaux devraient débuter fin du semestre 2021 et se terminer en 2022 (ceci après un dépôt de permis de construire et un appel d'offres auprès d'artisans).

Après discussion le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de réaliser la création d'une salle de convivialité et de multi activités.

- d'inscrire les sommes aux budgets 2021 et 2022

- de déposer l'ensemble des demandes de subventions déjà citées, en particulier au niveau des services de l'Etat en ce qui concerne la DETR et le DSIL Relance exceptionnelle 2021

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette réalisation

## COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE (DE 2021\_0006)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Elie MALBOS, 1er adjoint délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Jean-Louis VIDAL, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	162 584.71			7 763.28	162 584.71	7 763.28
Opérations exercice	150 100.74	220 566.13	508 563.41	661 133.87	658 664.15	881 700.00
Total	312 685.45	220 566.13	508 563.41	668 897.15	821 248.86	889 463.28
Résultat de clôture	92 119.32			160 333.74		68 214.42
Restes à réaliser	117 448.00	45 530.00			117 448.00	45 530.00
Total cumulé	209 567.32	45 530.00		160 333.74	117 448.00	113 744.42
Résultat définitif	164 037.32			160 333.74	3 703.58	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CRANDELLES, les jour, mois et an que dessus

## COMPTE DE GESTION (DE 2021\_0008)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean Louis VIDAL, Maire

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à CRANDELLES, les jour, mois et an que dessus.

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (DE 2021\_0011)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 160 333.74**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	7 763.28
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	164 137.28
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>152 570.46</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>160 333.74</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>160 333.74</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	160 333.74
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à CRANDELLES, les jour, mois et an que dessus.

## DEMANDE DE SUBVENTION FFF POUR LA CREATION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITE ( DE 2021 0012)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de compléter l'équipement de la zone de loisirs de Crandelles (la rénovation des vestiaires de foot a été prévue) par la création d'une salle de convivialité et multi activités. C'est l'Atelier d'Architecture Cyril Vidal à Saint Cernin qui réalisera ce projet.

Elle aura plusieurs objectifs :

- le premier c'est d'être une salle de convivialité à disposition après les matchs des équipes de football
- le deuxième sera l'accueil d'organismes de façon ponctuelle pour un public bien déterminé (CLIC, Centre Social...) ceci du fait d'un accroissement progressif de la population communale et en particulier des seniors.

En ce qui concerne la salle de convivialité et multi activités, le montant total des travaux s'élèvera à 126 500 € HT

Pour la réalisation de cette salle plusieurs subventions vont être demandées :

- La DETR pour une participation de 30% soit un total de 37 950 €.
- Le Plan de Relance DSIL 2021 exceptionnelle, montant de 10% soit 12 650 €
- Au niveau de la Région dans le cadre de la ligne sectorielle équipements sportifs, une aide de 20% est attendue sur la totalité des travaux soit la somme de 25 300 € espérée.  
Parallèlement un dépôt de dossier d'aide au niveau de la FFF (Fédération Française de Football) sera déposé, nous laissant espérer un taux de subvention de 10% soit 12 650 €
- Un autofinancement de la Mairie pour équilibrer ce budget soit 37 950 € (s'il n'est pas possible un emprunt sera envisagé en dernier recours).

Les travaux devraient débuter fin du semestre 2021 et se terminer en 2022 (ceci après un dépôt de permis de construire et un appel d'offres auprès d'artisans).

Après discussion le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de réaliser la création d'une salle de convivialité et de multi activités.
- d'inscrire les sommes aux budgets 2021 et 2022
- de déposer l'ensemble des demandes de subventions déjà citées, en particulier au niveau des services de l'Etat en ce qui concerne la DETR et le DSIL Relance exceptionnelle 2021
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette réalisation

## DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LA RENOVATION DU VESTIAIRE DE FOOTBALL ET LA CREATION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITE ET MULTIACTIVITE ( DE 2021 0013)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir les travaux de réhabilitation du vestiaire de football, ces derniers étant dans un état d'insalubrité important. Il est prévu une mise aux normes par rapport à l'accessibilité, à la Fédération Française de Foot (superficie des vestiaires) mais surtout une rénovation énergétique complète (isolation par l'extérieur, changement des huisseries, mise en place d'un chauffage adapté et économe).

Il est par ailleurs décidé de la création d'une salle de convivialité et multi activité.

Elle a plusieurs objectifs :

- le premier c'est d'être une salle de convivialité à disposition après les matchs des équipes de football
- le deuxième sera l'accueil d'organismes de façon ponctuelle pour un public bien déterminé (CLIC, Centre Social...)

La réhabilitation des vestiaires portera :

- sur le gros œuvre soit 18 500 € HT
- sur le lot charpente soit 28 000€ HT
- sur la couverture soit 8 500 € HT
- sur le lot menuiseries aluminium 11 000€ HT
- sur le lot plâtrerie peinture 14 500€ HT
- sur le lot carrelage faïence 21 000€ HT
- sur le lot plomberie sanitaire 20 000€ HT
- sur le lot électricité 11 500€ HT

Total : 133 000 € HT et les frais d'honoraires 17 024 € = 150 024 € HT

En ce qui concerne la salle de convivialité et multi activités, le montant total de la réalisation s'élèvera à 126 500 € HT auquel se rajoutent 12,8 % de frais d'honoraires soit un total de 142 692€.

C'est l'Atelier d'Architecture Cyril Vidal qui exécutera l'ensemble du projet.

Pour ces travaux plusieurs subventions vont être demandées :

- Contrat de Ruralité Etat avec un accord de subvention obtenue de 18 000 €.
- Le Fonds Cantal Solidaire pour une participation de 27 927 €
- Le Plan de Relance DSIL 2021 uniquement sur la partie vestiaire de football (rénovation énergétique) avec une participation attendue de 13 648€ €.
- Le DSIL exceptionnelle Relance uniquement sur la salle de convivialité avec une participation demandée de 14 269 €.
- Au niveau de la Région dans le cadre de la ligne sectorielle équipements sportifs, une aide de 20% est attendue sur la totalité des travaux soit la somme de 51 900 € espérée.

Parallèlement un dépôt de dossier d'aide au niveau de la FFF (Fédération Française de Football : mise aux normes des locaux) mais aussi création de la salle nous laisse espérer une participation de 13 958 €

- La DETR pour une participation de 30% sur les travaux du vestiaire et la création de la salle de convivialité et multi activités soit un total de 83 753 €.

- Un autofinancement de la Mairie pour équilibrer ce budget soit 69 261 € (s'il n'est possible un emprunt sera envisagé en dernier recours).

Les travaux devraient débuter fin du 1er semestre 2021 et se terminer en 2022 (ceci après un dépôt de permis de construire et un appel d'offres auprès d'artisans).

Après discussion le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de réaliser les travaux de rénovation des vestiaires et la création d'une salle de convivialité et de multi activités.

- d'inscrire les sommes au budget 2021

- de déposer l'ensemble des demandes de subventions déjà citées

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette réalisation

### DEROGATIONS SCOLAIRES ( DE 2021\_0014)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il lui semble important de renforcer les critères d'accord de dérogations pour les enfants de Crandelles pouvant être scolarisés.

Après discussion le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une dérogation scolaire uniquement si l'enfant a un suivi médical spécifique attesté par un certificat médical.

### CREATION ADRESSE ROUTE DU BOURRET ( DE 2021\_0020)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi par le Centre de courrier de Saint Flour pour la régularisation d'une adresse sur la commune.

En effet, il est nécessaire de créer la numérotation suivante :

2 route du Bourret pour le logement correspondant.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer l'adresse suivante :

- 2 route du Bourret 15250 Crandelles